



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL AU 1^{er} TRIMESTRE 2025

Durant cette période, le Conseil :

- **A décidé**

- de l'organisation des dicastères pour la période 2025-2028
- de valider le règlement interne du conseil communal
- de valider les membres pour les commissions communales
- de valider une demande de cours d'appui
- de nommer un délégué à la protection des données (hors commune)
- de valider le devis pour le changement des luminaires sur la promenade de la Loënaz
- de poursuivre le contrôle énergétique des dossiers de construction avec Génédis
- d'établir un contrat avec Retripa pour la gestion de la déchetterie
- d'octroyer des subventions CECB+ et programme bâtiment
- de valider l'autorisation de mise en consultation du PA5-PDi (ChablaisAgglo)
- d'adjuger la rédaction du journal des 3Tours à la société «Le Fin Mot »
- de valider des offres concernant la sécurité à la salle polyvalente
- de participer financièrement à un soutien de projet éducatif par des élèves de 3^{ème} année de l'ECG de Monthey
- de valider une directive sur les marchés communaux organisés par la commission manifestation
- de passer en non-valeurs des actes de défauts de biens
- d'autoriser la course de côte qui aura lieu les 6 et 7 septembre 2025
- de déplacer une borne hydrante située sur la parcelle N° 1941
- de valider le règlement du chauffage à distance (CAD)
- de modifier la directive sur la mobilité des employés
- de rédiger un règlement sur les taxis
- de poursuivre le soutien à Télé-Giettes
- de modifier la directive concernant les gobelets réutilisables
- de valider l'offre pour l'organisation d'un team building pour le Conseil
- d'autoriser l'installation d'un boulanger le dimanche matin sur la Place Tarnaiaie
- de refuser une demande de rachat d'acte de défaut de biens
- de constituer des servitudes en faveur de Génédis pour le passage de câbles
- de valider la répartition financière pour 2024 concernant l'OGSP (moitié sur le nombre d'habitants et moitié sur la clé de répartition)
- de valider le tracé du passage inférieur de mobilité douce des llettes
- d'autoriser la manifestation concernant les 10 ans d'Evosun
- de valider l'augmentation des heures de direction d'école subventionnées par l'Etat du Valais



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

- **A pris connaissance**

- de l'avant-projet de loi sur la promotion de la culture
- de l'entrée en production du site eConstruction pour toute nouvelle construction sur la Commune
- de l'organisation d'un thé dansant le 2^{ème} mardi de chaque mois
- de l'installation de Mme la Présidente durant le mois de juillet à l'ancien poulailler de la famille Cettou (mardi après-midi et jeudi matin)
- des directives concernant le frelon asiatique. Des pièges seront posés.
- des incivilités causées à la salle polyvalente
- des 17 fiches du plan directeur cantonal et a transmis ses remarques
- de l'avant-projet de loi sur l'Université du Valais
- de la présentation du projet de la Route Cantonale 302 par le service de la mobilité

- **A traité les demandes d'autorisation de construire de compétence communale suivantes**

De Benedictis Alessandro, parcelle N° 18 pour la pose d'une PAC extérieure

Martins da Silva Joaquim, parcelle N° 194 pour l'ajout de fenêtres en toiture (vélux) ainsi que de la suppression d'un vélux

Dubosson Jérémy et Kristie, parcelle N° 2078 pour l'installation d'un cabanon de jardin avec couvert à vélos et d'une place de parc avec un brise-vue

Parcelle N° 1938, Alain Alexandre : présentation des échantillons de couleurs : Marmoran RAL 9016 (Natur) et NCS S 2005 – Y20R

Parcelle N° 1945, Klinger Paul pour la pose d'un spa hors sol.

Parcelle N° 1730, Giudice Davide pour la pose d'un cabanon de jardin

Parcelle N° 2156, Evosun par Lela Holding Sàrl pour la pose de panneaux signalétiques

Annonce publique d'installation solaire

Becic Elis, parcelle N° 993 : 18 capteurs sur une surface de 59 m2.

Richard Dominique, parcelle N° 1237 : 33 capteurs sur une surface de 67 m2

Massongex, le 31 mars 2025

Administration communale

La Présidente :	La Secrétaire :
Sylviane Coquoz	Sandra Mariétan